## **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 974-249740101-20240412-2024\_028\_BC\_16-DE

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU - TROIS BASSINS - SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 8 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL à 14 h 00, le

: 16 Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Nombre de membres en exercice

Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de

Nombre de présents Mme Vanessa MIRANVILLE, 3ème Vice-Présidente. : 10

Nombre de représentés : 4

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE Nombre d'absents : 2

#### **OBJET**

AFFAIRE N°2024 028 BC 16 Soutien au projet de voyage solidaire du T'COS à TULEAR - Deuxième édition (2024)

# **ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:**

Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mmc Vancssa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

#### Nombre de votants: 14

# NOTA:

# La Présidente certifie que :

- la convocation a été faite le : 2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 15/04/2024

# **ETAIENT ABSENT(E)S:**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN

## **ETAIENT REPRESENTE(E)S:**

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS

procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

#### **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240412-2024\_028\_BC\_16-DE

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024**

<u>AFFAIRE N°2024 028 BC 16</u>: SOUTIEN AU PROJET DE VOYAGE SOLIDAIRE DU T'COS À TULEAR - DEUXIÈME ÉDITION (2024)

La Présidente de séance expose :

### Contexte général

En 2024, le Territoire de l'Ouest souhaite poursuivre son action en matière de coopération internationale en soutenant de nouveau le T'cos pour un voyage solidaire à TULEAR.

### Présentation du T'COS

Le comité des œuvres sociales du Territoire de l'Ouest est une association créée en 2003 qui a pour objet de développer et promouvoir des actions et activités entrant dans le cadre des œuvres sociales en faveur du personnel du Territoire de l'Ouest.

La structure est présidée actuellement par Jean Fred LOWINSKY assisté de 8 bénévoles et se compose de 255 adhérents.

# Description du voyage solidaire

A l'instar du COS de la Région Réunion, le T'COS souhaite poursuivre son implication dans la réalisation d'un voyage solidaire participatif dans la région de Tuléar afin d'apporter sa contribution à un projet de développement local mis en œuvre par l'ONG Bel Avenir.

Membre de la Fondation Eau de Coco, l'ONG Bel Avenir, organisation à but non lucratif, intervient depuis plus de 20 ans dans la région sud-ouest de Madagascar (Tuléar, Mangily et Antsohamadiro) avec pour objectifs d'accompagner, d'éduquer et d'améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes les plus défavorisés.

Ses axes d'intervention concernent principalement :

- L'éducation et la lutte contre le travail des enfants ;
- L'inclusion sociale et la lutte contre la malnutrition ;
- La protection de l'environnement ;
- L'éducation à la paix et à la solidarité internationale.

S'inscrivant dans la logique d'un tourisme durable et solidaire, ce voyage d'une semaine permettra, à une douzaine d'agents volontaires du T'COS, au-delà de séquences touristiques, de :

- Soutenir et participer à des activités quotidiennes de l'ONG telles que la plantation de mangrove et de moringa (utilisées comme complément alimentaire),

- Participer a des actions culturelles et environnementales de loisirs et de la ferme pédagogique,

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié léées dans le cadr

ID : 974-249740101-20240412-2024\_028\_BC\_16-DE

- Organiser des rencontres sportives et de partage avec la population.

De 10 à 16 agents de la collectivité seront concernés par ce projet de voyage solidaire programmé du 20 au 27 mai 2024,

La démarche s'inscrit dans les orientations définies par le Territoire de l'Ouest en matière de coopération décentralisée. Elle contribuera ainsi à renforcer l'ancrage et le développement des actions soutenues par le Territoire de l'Ouest dans la région de Tuléar.

Le T'COS a établi une charte de valeurs pour le bon déroulement du voyage qui sera signée par chaque participant.

# Le plan de financement prévisionnel de l'action est le suivant :

T'COS : 8 940 euros Territoire de l'Ouest : 10 000 euros

Total: 18 940 euros

La participation du Territoire de l'Ouest est de 10 000 €, soit 52.80 % du budget global du projet estimé à 18 940 €.

La contribution prévue par agent serait de 452.50 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/03/2024.

# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé de la Présidente de séance,

# APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention financière d'un montant maximum de 10 000 € au T'COS pour l'organisation d'un voyage solidaire à TULEAR ;
- VALIDER le projet de convention ;
- AUTORISER le Président à signer la convention, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le La Présidente de séance Vanessa MIRANVILLE 3ème Vice-Présidente